

Risques psychosociaux et troubles musculosquelettiques en hausse



Le rapport sur les conditions de travail 2021 en Belgique révèle différentes tendances: risques psychosociaux et troubles musculosquelettiques en augmentation, qualité du travail en baisse mais qualité de l'emploi en hausse.

Sujets:

[Troubles musculo-squelettiques](#),

[Le harcèlement au travail](#),

[Harcèlement sexuel au travail](#),

[Stress](#),

[Violence au travail](#),

[Santé](#),

[Ergonomie](#)

©: preventMail 15/2023

Dernière modification: 07.05.23 ,

Enquête 2021

Collaboration avec Eurofound

Initialement prévue en 2020, cette enquête a été reportée en 2021 suite à la crise sanitaire. Les données sur les conditions de travail en Belgique ont été récoltées en collaboration avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

(Eurofound, **EWCS(t)2021**). La collaboration avec Eurofound permet à la Belgique d'avoir depuis plus de 10 ans une enquête nationale de qualité sur les conditions de travail. Il est déjà prévu que cette collaboration se poursuive lors de la prochaine enquête européenne de 2024.

Les données belges ont ensuite été analysées par une équipe de chercheurs universitaires (KU Leuven, ULiège, ULB et VUB).

Questionnaire

Près de 4000 personnes ont été interrogées par téléphone. Le questionnaire couvrait différents aspects des conditions de travail: type de contrat, horaires, lieux de travail, exposition à des risques professionnels (bruit, substances chimiques, positions douloureuses, manutention de charges, mouvements répétitifs, travail avec des tiers...), état de santé physique (douleurs au dos, aux membres supérieurs et inférieurs), état de santé mentale (épuisement, anxiété, WHO-5 Mental Well-Being Index), présentéisme, conciliation avec la vie privée, ressources (aide de collègues ou de son supérieur,...), discrimination, harcèlement sexuel, violence,...

Evolution

L'analyse des données disponibles sur la base de l'EWC(t)S 2021 (28 caractéristiques) donne un état des lieux des conditions de travail (qualité de l'emploi et du travail) en Belgique en 2021, dans le contexte de la crise sanitaire. Elle reprend les indicateurs utilisés lors de l'analyse des données de 2010 et de 2015, permettant ainsi de voir l'évolution des conditions de travail.

Deux parties

Le rapport se présente en 2 parties. La première partie présente l'évolution générale en matière de qualité de l'emploi et du travail. La seconde partie met l'accent sur les conséquences directes ou indirectes de l'évolution des conditions du travail sur le travailleur.

Evolution générale

Qualité du travail

On observe une évolution négative entre 2015 et 2021, les indicateurs de tous les risques étudiés étant en hausse. Il faut cependant noter que le lieu de travail a beaucoup changé entre 2015 et 2021, avec une nette augmentation du télétravail et une forte diminution du travail dans les locaux de l'employeur. La crise sanitaire a aussi obligé de nombreux travailleurs à télétravailler, lorsque leur activité le permettait.

Qualité de l'emploi

La qualité de l'emploi s'est améliorée entre 2015 et 2021: les contrats permanents et les opportunités de carrière sont en hausse. On remarque aussi un changement dans la nature des formations reçues.

Relations de travail

Au niveau des relations de travail, on note une hausse de la participation et une nette augmentation de la représentation. Cette hausse est peut-être un effet de la crise sanitaire qui a favorisé l'organisation de réunions régulières sur l'impact de la pandémie au cours desquelles les travailleurs pouvaient exprimer leur opinion.

Santé

On observe une détérioration pour la quasi-totalité des caractéristiques étudiées. Le nombre de salariés qui déclarent que le travail a un impact (négatif) sur leur santé a augmenté. Sur 5 caractéristiques du bien-être mental, 4 ont un score qui diminue entre 2015 et 2021.

Impact sur les travailleurs

TMS et RPS en augmentation

Sans surprise, ce rapport montre la part croissante des risques psychosociaux (RPS) et surtout des troubles musculosquelettiques (TMS) dans les problèmes rencontrés par les travailleurs et ce, dans tous les secteurs d'activité. Il est d'ores et déjà certain qu'il faudra moderniser la législation sur les TMS (elle repose encore sur deux directives européennes datant des années 90) pour aider les entreprises à mieux lutter contre leur apparition au travail.

Risques biomécaniques (TMS)

En ce qui concerne l'exposition aux TMS, les salariés déclarent que leur travail implique souvent ou toujours des mouvements répétitifs de la main ou du bras (60%), des positions douloureuses ou fatigantes (24%), le port ou le déplacement des charges lourdes (18%), le soulèvement ou le déplacement de personnes (9%).

Les répondants belges se plaignent de:

- douleurs musculaires dans les épaules, le cou et/ou les membres supérieurs (56%)

- douleurs au dos durant les 12 derniers mois (51%)
- maux de tête ou fatigue des yeux (48%)
- douleurs musculaires dans les membres inférieurs (34%)

Huit personnes sur dix ont signalé au moins l'une des plaintes ci-dessus. Près de 6 personnes sur dix (58%) des répondants ont constaté l'apparition simultanée de plusieurs symptômes.

Risques psychosociaux (RPS)

Le bien-être mental des travailleurs belges en 2021 a été mesuré par le biais du questionnaire d'auto-évaluation de l'indice de bien-être (mental) de l'OMS (WHO-5) (Topp et al., 2015). Environ 7% des répondants ont déclaré s'être senti 'vraiment pas bien' ou 'parfois bien' mentalement au cours des deux dernières semaines.

Parmi les répondants ayant répondu 'souvent' ou 'tout le temps' aux questions sur l'épuisement, environ un tiers (32%) ont déclaré se sentir *physiquement* épuisés à la fin de la journée de travail, et environ 15% (14,7%) se sentir *mentalement* épuisés.

Les résultats en termes d'enthousiasme sont bien plus élevés: entre 77 et 83% des répondants se sentent énergiques au travail, sont enthousiastes à l'idée de travailler et ont le sentiment que le temps passe vite lorsqu'ils sont au travail.

Le pourcentage de travailleurs déclarant avoir fait l'objet d'intimidation, de harcèlement moral ou de violence au travail au cours des douze derniers mois est en hausse (9% en 2021 contre 3% en 2015).

Pour ce qui concerne les menaces ou violences verbales au travail au cours du dernier mois, la situation s'est améliorée (11% en 2021 contre 13% en 2015).

Les résultats concernant le harcèlement sexuel au travail au cours du dernier mois sont

stables (2% en 2021 et en 2015).

Classement selon la qualité des conditions de travail

L'analyse de toutes les caractéristiques analysées durant cette enquête a permis d'identifier quatre types d'emplois résumant les conditions de travail en Belgique:

- 38% des travailleurs ont un travail de bonne qualité
- 24% des travailleurs ont un travail de mauvaise qualité
- 20% des travailleurs n'ont qu'une faible autonomie par rapport aux méthodes de travail
- 18% des travailleurs ont un travail équilibré.

Source: emploi.belgique.be